

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS D'AIGREFEUILLE

Nombre de membres	L'an deux mille vingt quatre
En exercice : 11	le 10 avril à 19 h 00
Présents : 9	le Conseil d'Administration du CCAS d'AIGREFEUILLE
Votants : 11	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 21 mars 2024	A la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Président

PRÉSENTS :

Mmes et Ms : ANDRÉ Christian, AFONSO Djemilla, de LADOUCETTE Anne, DUCROS Lucie, LOUBET Marine, PIGASSE Thomas, PILPRÉ Laurence, SCHNEIDER Pascale, SEMENE Marie-Ange
Absents excusés : POUPOT Mary procuration à DUCROS Lucie
QUINTANO Christophe procuration à PIGASSE Thomas
Secrétaire : Mme LOULIER Nathalie (adjoint administratif)

Objet : Demande d'aide de l'association Aide à Domicile Banlieue EST

Monsieur le Président du CCAS explique que l'Association Aide à Domicile Banlieue EST, sise cours Goudouli Bâtiment B 31130 QUINT-FONSEGRIVES, l'a sollicité afin d'obtenir un soutien financier de la commune d'Aigrefeuille.

En effet, cette association qui oeuvre pour le maintien à domicile des personnes fragilisées se retrouve dans une situation financière déficitaire qui s'explique par un manque criant de personnel, ce qui est un frein pour prendre en charge d'autres personnes âgées dans le besoin. Au regard du rôle social que joue cette association qui intervient chez des personnes âgées de la commune d'Aigrefeuille, Monsieur le Président du CCAS propose qu'une aide financière d'un montant de 400.00 € soit allouée à l'association.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS décide d'allouer la somme de 400.00 € à l'association Aide à Domicile Banlieue EST.

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Le Président,

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 10 avril 2024

Et de la réception en Préfecture le

Le Président,